



Concours de droit comparé

pour les étudiants de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle

Institué par l'Association québécoise de droit comparé pour couronner les travaux qui apportent la meilleure contribution au droit comparé

Est admissible toute étude de droit comparé (essai, thèse, analyse, monographie ou autre) originale et inédite, d'un minimum de 4 000 mots. Elle peut avoir été préparée pour les fins d'un cours ou d'un diplôme.

Pour soumettre sa candidature, il faut avoir été, dans les douze mois précédant le 1^{er} juin 2012, inscrit :

- à un programme d'études offert par une faculté de droit d'une université québécoise ou la section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa;
- à des activités pédagogiques suivies dans une des facultés susmentionnées aux fins d'accéder au Barreau du Québec ou à la Chambre des notaires du Québec en tant que juriste formé à l'étranger; OU
- à l'École du Barreau du Québec.

Le travail doit être rédigé par une personne ou une équipe d'un maximum de trois personnes. Il peut être écrit en français ou en anglais.

Deux prix sont attribués, l'un de 500\$ parmi les candidats du premier cycle, l'autre de 1 000\$ parmi ceux des cycles supérieurs.

Les travaux sont évalués par un jury indépendant, dont la décision est finale et sans appel. Le jury peut n'accorder aucun prix.

Le travail doit être présenté en quatre exemplaires reproduits sur du papier de format lettre (8½ x 11" / 216 X 279 mm) et reliés ou brochés. Seul le titre doit apparaître sur la page titre. Le nom du candidat est indiqué dans le formulaire de transmission.

Pour être admissible, tout travail doit être envoyé d'ici le **1^{er} juin 2012** à :

Association québécoise de droit comparé
a/s P^{re} Gaële Gidrol-Mistral
Département des sciences juridiques
Faculté de droit et de science politique
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

L'oblitération postale ou un reçu de service de messagerie fait foi de la date de remise.

Tout texte soumis doit obligatoirement être accompagné du formulaire de participation dûment rempli incluant, pour les travaux de 1^{er} cycle, l'attestation requise (section B). **Le formulaire est disponible sur le site de l'Association : www.aqdc.qc.ca.**

On peut obtenir des renseignements, ou encore une copie du formulaire de participation ou du règlement, auprès des personnes suivantes:

M^e Danier Boyer	Faculté de droit, Université McGill
P^{re} Michelle Giroux	Faculté de droit, section de droit civil, Université d'Ottawa
P^{re} Michelle Cumyn	Faculté de droit, Université Laval
P^r Mathieu Devinat ou ou P^{re} Nathalie Vézina	Faculté de droit, Université de Sherbrooke
P^r Michel Morin ou P^{re} Élise Charpentier	Faculté de droit, Université de Montréal
P^{re} Gaële Gidrol-Mistral	Département des sciences juridiques, Faculté de droit et de science politique, UQAM